



CONNAISSANCE ET PRÉSERVATION DES LACS PYRÉNÉENS



LE PROJET GREEN

Une volonté de travailler en réseau qui a donné lieu à l'élaboration d'un projet concret

Variété des écosystèmes du Massif, qui fait des Pyrénées un réservoir de biodiversité

Maillage de territoires avec une forte diversité de milieux et d'habitats remarquables

Une forte variété de figures existant sur les Pyrénées

Une forte variété de propriétés et d'organismes gestionnaires



La présence de milieux identiques, de problématiques de conservation d'habitats ou d'espèces similaires

L'existence d'initiatives complémentaires en termes de préservation de la biodiversité

Un corpus de connaissances, d'expériences, de savoirs-faire qui circulent trop peu entre territoires et entités



Besoin de coopérer pour contribuer à l'amélioration et la protection des écosystèmes transfrontaliers Pyrénéens dans leur ensemble



LE PROJET GREEN (Gestion et mise en Réseau des Espaces Naturels des Pyrénées)

- de 06/2016 à 11/2019
- 22 partenaires du projet INTERREG mais le réseau créé vise à rassembler l'ensemble des opérateurs d'espaces naturels Pyrénéens.

➤ Budget de 2 040 000 €



➤ Les cofinanceurs



LE PROJET GREEN



ACTION 1 – Gestion du projet

ACTION 2 – Communication

ACTION 3 – Coopération entre structures gestionnaires d'espaces naturels

ACTION 4 – Protéger et améliorer la qualité des écosystèmes forestiers

ACTION 5 – Protéger et améliorer la qualité des écosystèmes agropastoraux

ACTION 6 – Protéger et améliorer la qualité des écosystèmes lacustres et tourbeux



L'ACTION MILIEUX LACUSTRES

Chef de file : Parc national des Pyrénées

Co-pilotes : CEN MP, CBNPMP et CEAB-CSIC

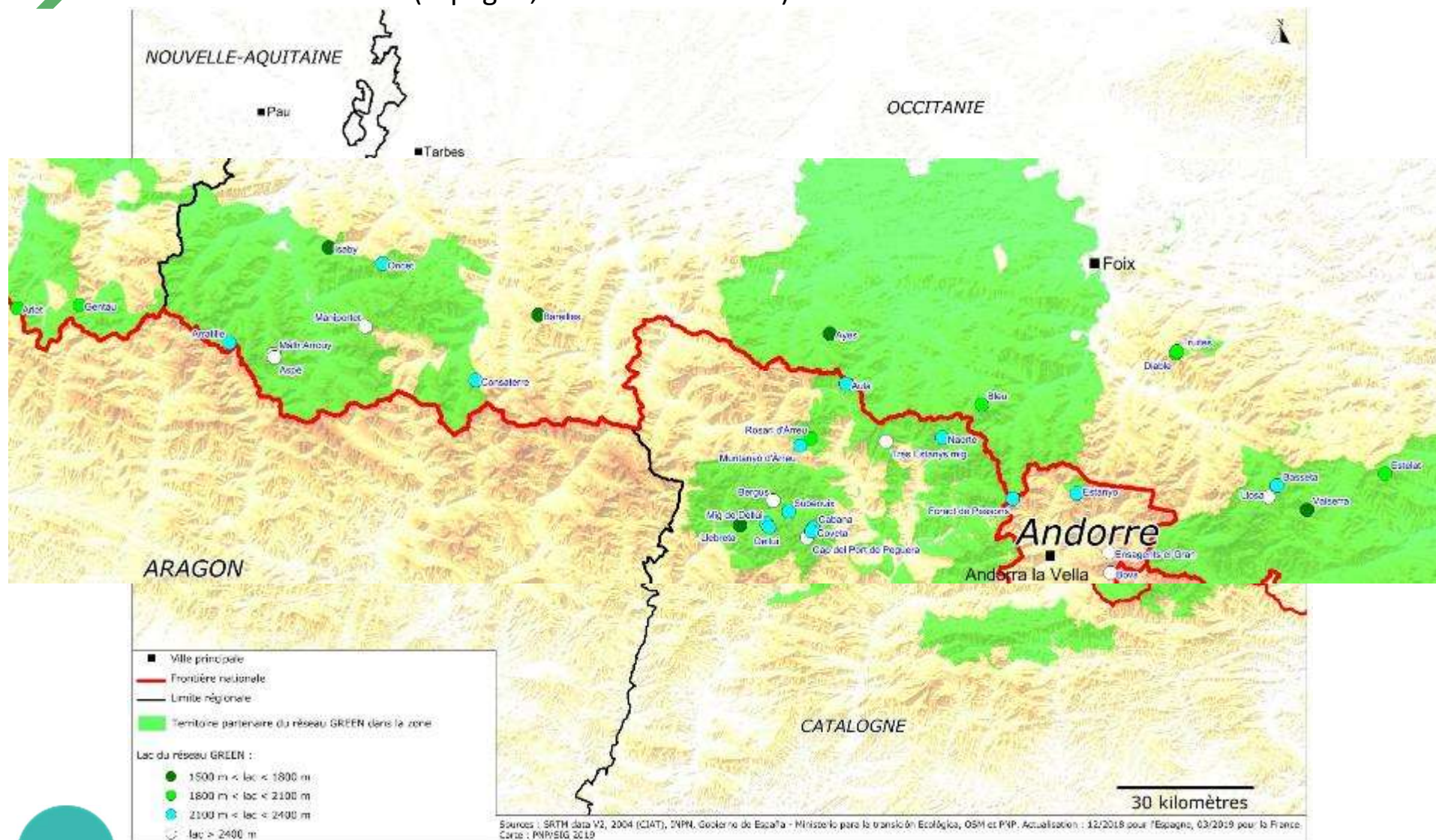


- Enquêtes
- Protocole et groupes taxonomiques
- Identification d'un réseau de lacs (critères)
 - *Lac de surface > 5000 m² (dérogation possible pour cas particuliers)*
 - *Altitude > 1500 m avec 4 classes (Martinot et Rivet 1986)*
 - *Classe 1: de 1500 à 1800 m*
 - *Classe 2: de 1800 à 2100 m*
 - *Classe 3: 2100 à 2400 m*
 - *Classe 4: > à 2400 m*
 - *Répartition Est/Ouest, Nord/Sud*
 - *Hétérogénéité géologique*
 - *Complémentarités autres programmes*
 - *Présence/absence poisson*



L'ACTION MILIEUX LACUSTRES

➤ Un réseau de 36 « lacs » (Espagne, Andorre et France)



L'ACTION MILIEUX LACUSTRES

Flore => inventaires réalisés en plongées en apnée : plantes vasculaires, characées (algues filamenteuses) et bryophytes (mousses)



Faune => inventaires depuis la berge (observation directe et trie des sédiments en laboratoire) : mammifères semi-aquatiques, amphibiens et plusieurs groupes d'invertébrés (odonates, coléoptères et hétéroptères)

Données environnementales : structures des berges, qualité de l'eau (dosage azote, phosphore...)





Action 6.1 – Desempoissonnement des lacs d'Arraillé
- Parc national des Pyrénées -



Gestion et mise
en réseau des
Espaces Naturels

Gestió i posada en
xarxa dels espais
naturals del
Pirineu

Piriniotako
natural guneak
kudeatzea eta
sarean jartzea

Gestión y puesta
en red de los
espacios naturales
del Pirineo





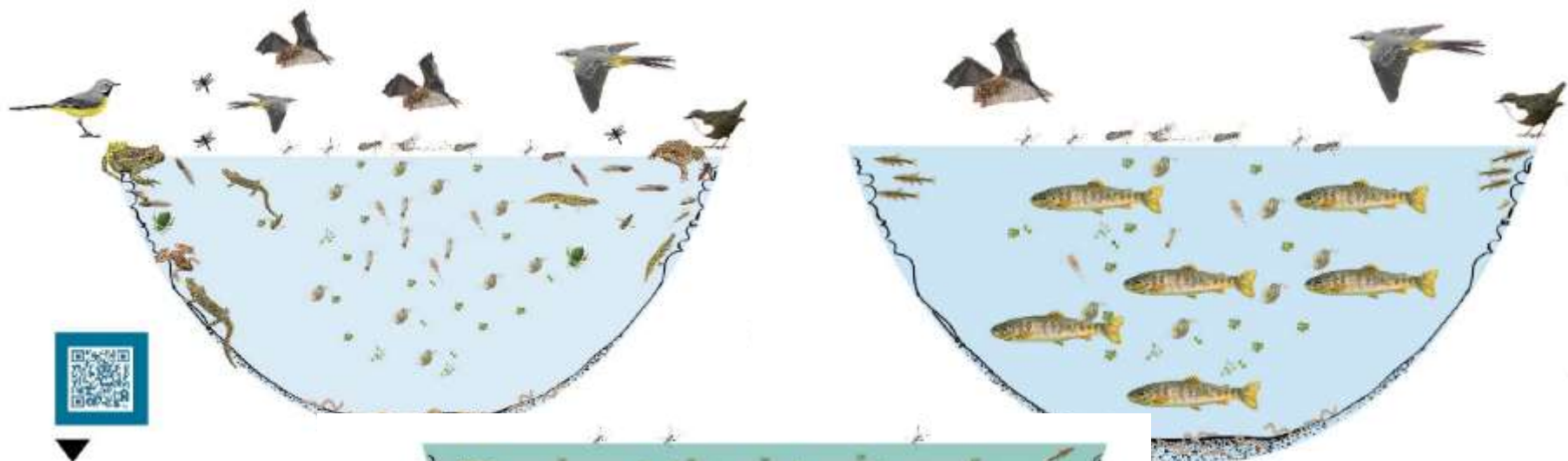
Historique de l'empoisonnement des lacs pyrénéens

- Empoisonnement des lacs de montagne pratiqué depuis des temps anciens
- Développement avec le thermalisme puis avec la pêche sportive
- Généralisation de l'introduction d'alevins de truite fario
- Introduction d'autres espèces adaptées aux conditions rigoureuses d'altitude pour le développement halieutique
- Prise de conscience des impacts pouvant être engendrés par ces introductions
- Tendance à la réflexion sur les pratiques d'alevinages en faveur d'une gestion patrimoniale





Impacts de l'empoisonnement sur l'écosystème lacustre



▼
Estany natural. En un estany biodiversitat d'espècies que

introduir truites i després barb roig, rífibis i alguns insectes com els cen.



▼
Estany amb barb roig. En quedar sol a l'estany, el barb roig es menja quasi tots els crustacis i la resta d'animals que no es poden amagar al sediment. Les algues creixen tant que confereixen a l'estany un color verd.

Source: Marc VENTURA – Life Limnopireneus





La Parc national des Pyrénées

Pratique de la pêche autorisée en zone cœur de parc mais réglementée

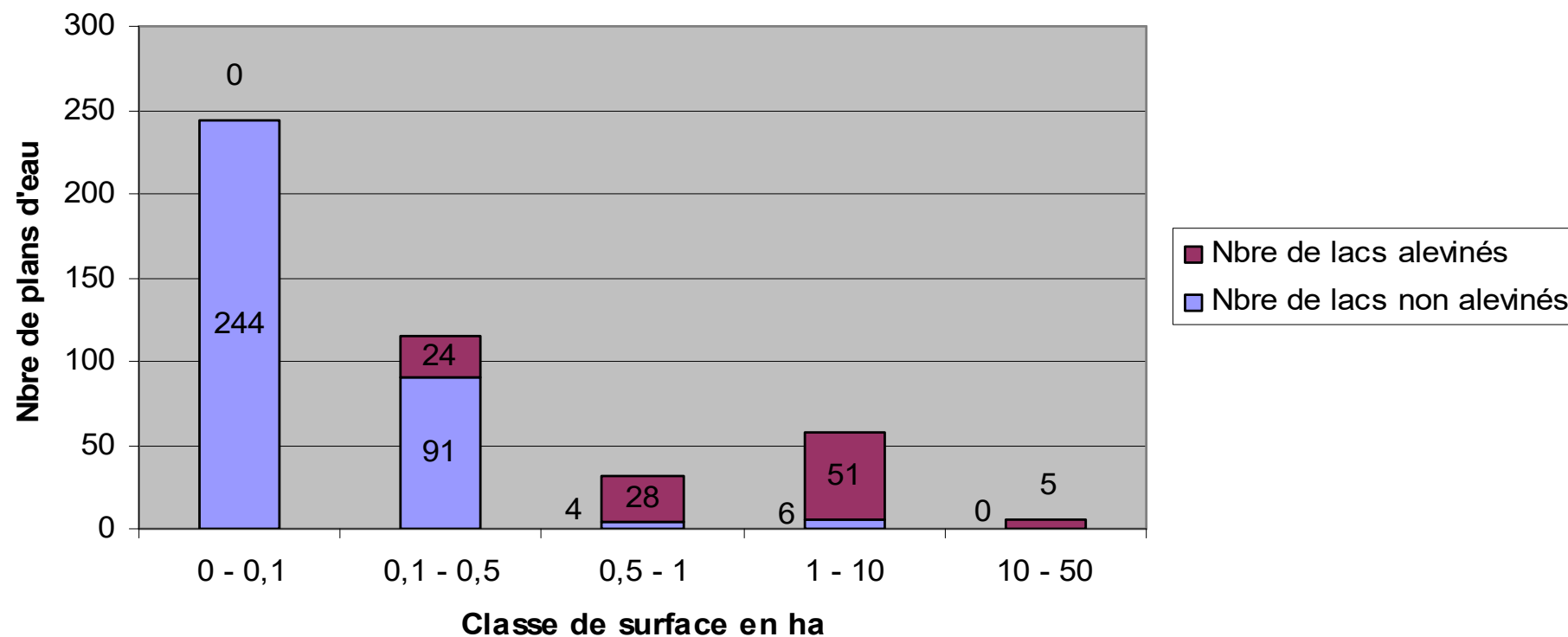
Introduction d'alevins dans les lacs et cours d'eau de zone cœur soumise à autorisation

- Liste de lacs et cours d'eau alevinables révisables tous les 3 ans
- Autorisations spécifiques d'alevinage annuellement





Répartition des lacs alevinés et non alevinés en ZC du PNP



Éléments de contexte



Années 2000: liste de 31 laquets où l'alevinage est stoppé

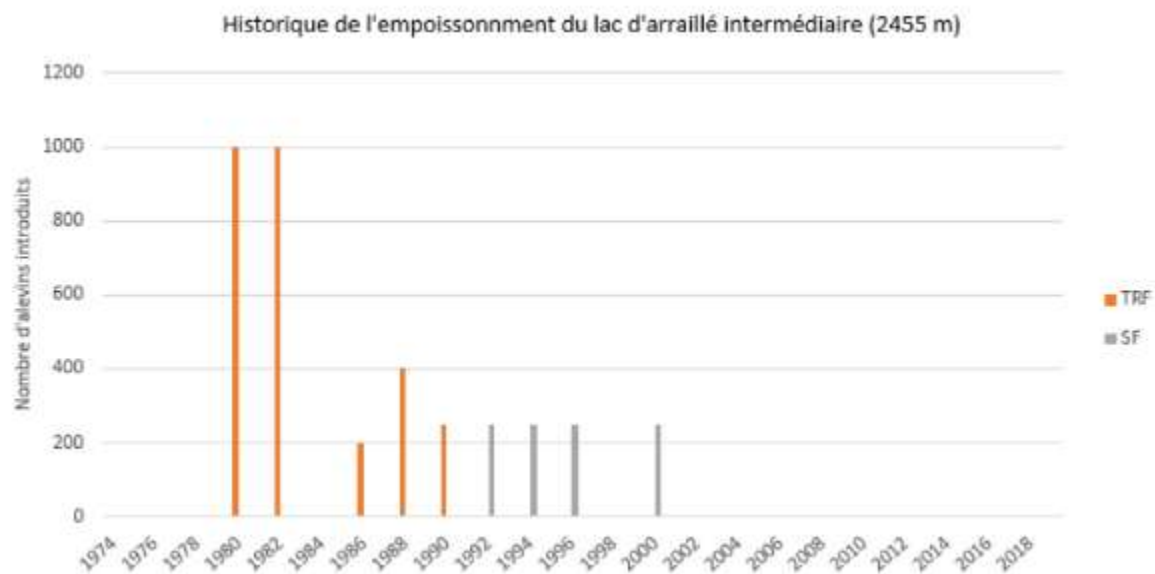
Nom du lac	Surface en ha	Nom du lac	Surface en ha
Lac d'Arraillé 2441	0,05	Laquet Arrouys 2491	0,14
Lac d'Arraillé 2450	0,19	Laquet de Cambalès 2350	0,27
Lac d'Arraillé 2460	0,21	Laquet de la Pacca 2105	0,37
Lac de Badet 2004	0,23	Laquet de la Pourtère 1719	0,25
Lac de Couyéou Bielh 2405	0,33	Laquet de Maniportet 2670	0,12
Lac de la Fache 2291	0,30	Laquet de Micoulaou 2362	0,13
Lac de la Huchole 2053	0,30	Laquet de Peyregnet de Costalade 2369	0,31
Lac des Aires 2081	0,99	Laquet des Counillères 2455	0,34
Lac des Aires 2089	1,28	Laquet des Oulettes d'Estom Soubiran 2477	0,23
Lac des Aires 2099	0,46	Laquet des Touest 2016	0,13
Lac des Aires 2159	0,28	Laquet d'Estibe-Aute 2326	0,29
Lac des Aires 2175	0,11	Laquet d'Estibe-Aute 2520	0,15
Lac des Tourettes 2465	0,20	Laquet du Pourtet 2307	0,09
Lac des Tuts 2504	0,30	Laquet Montferrat 2440	0,19
Lac du Paradis (marcadau) 1619	0,37	Laquet Turon Couy 2463	0,33
Lac du Pic Wallon 2308	0,19		



Les lacs d'Arraillé



Les lacs d'Arraillé





Programme GREEN

 décision d'expérimenter au niveau du PNP le
desempoisonnement des lacs d'Arraillé





Caractérisation des plans d'eau



Lac amont



Lac intermédiaire

	Profondeur Max	Conductivité
Lac amont	4,9 m	10,8 $\mu\text{S}/\text{cm}$
Lac intermédiaire	5,8 m	9,1 $\mu\text{S}/\text{cm}$
Lac aval	1,80 m	10,6 $\mu\text{S}/\text{cm}$

+ Protocole GREEN (état initial)



Désempoisonnement

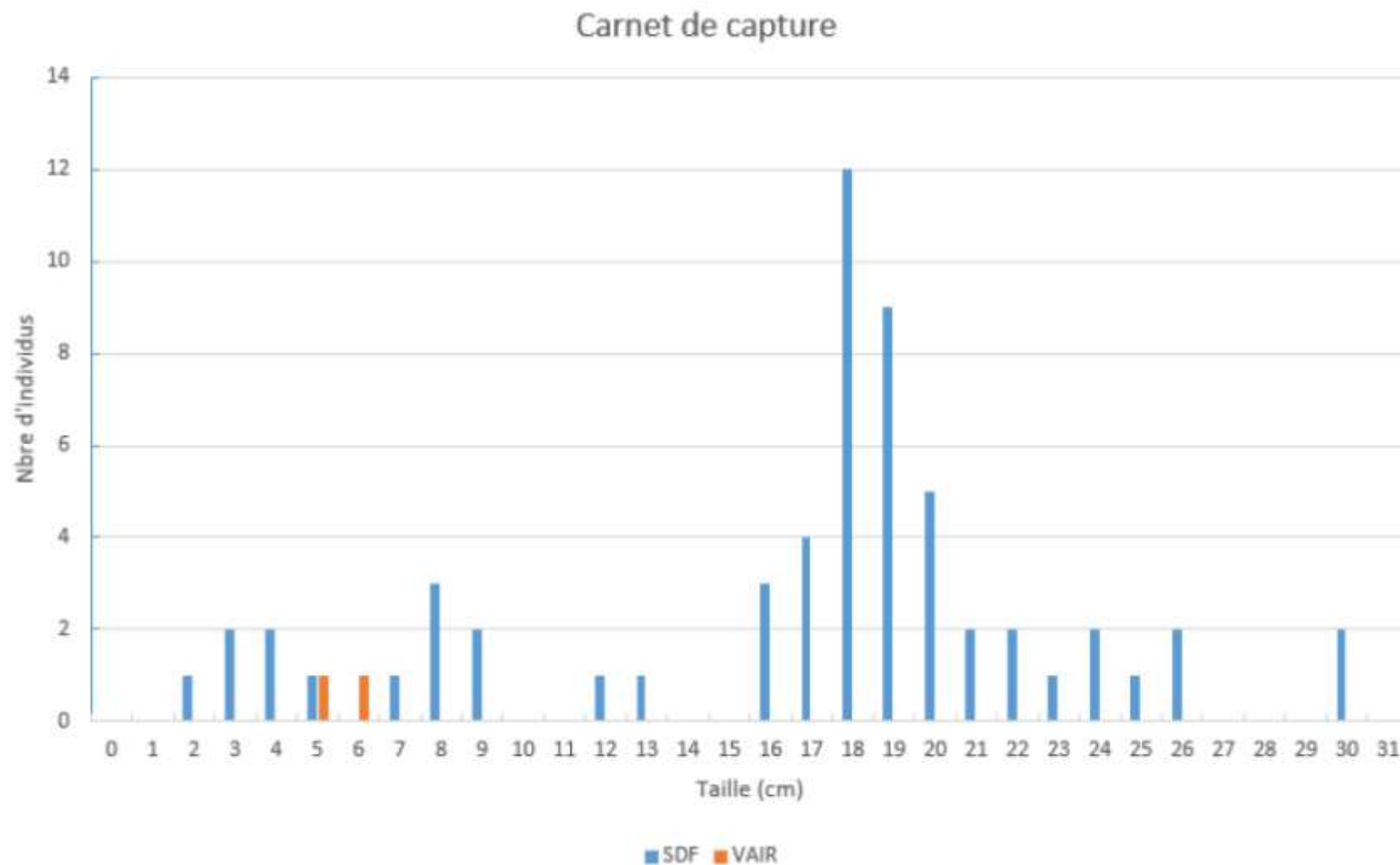


Deux techniques de pêche

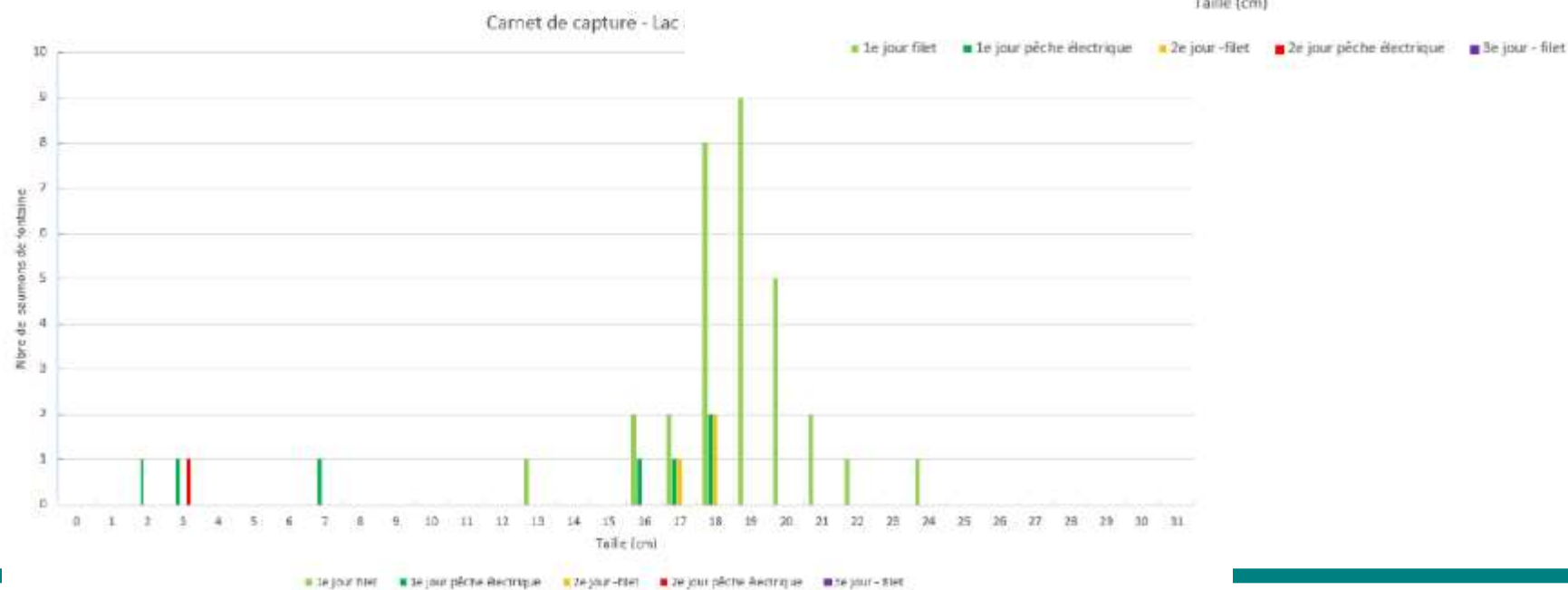
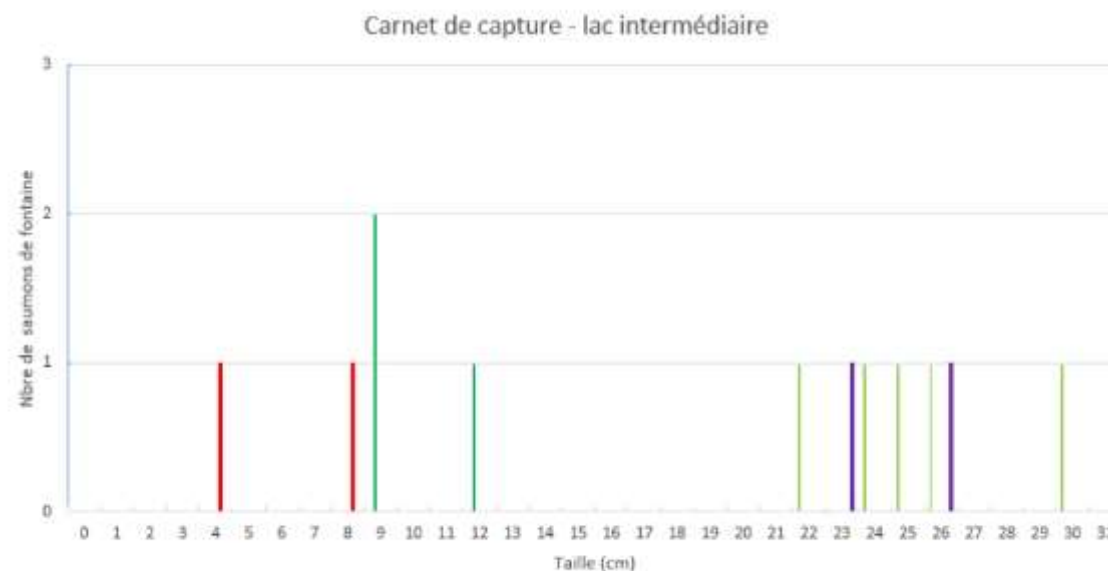
- Filets maillants
- Pêche électrique



Désempoisonnement



Désempoisonnement





- Veille à prévoir sur les 3 lacs
 - Présence de poissons?
 - Observation du retour de certaines espèces (amphibiens, coléo...)
- Si présence de poissons
 - Organisation d'une nouvelle campagne de capture
- Prévoir un retour sur inventaire dans 2-3 années (protocole GREEN)
- Adaptation de la réglementation en concertation avec les pêcheurs (interdiction de pêcher, signalétique locale...)
- Identification d'autres sites à désempoissonner en concertation avec les pêcheurs



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

